

Monsieur Vêlayoudom MARIMOUTOU

Secrétaire général

Commission de l'océan Indien.

Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut

Ebène

Maurice

**Objet : Demande à la Commission l'océan Indien (COI) pour assurer le secrétariat de la Commission climat des Etats Insulaires d'Afrique (CCEIA)**

Monsieur le Secrétaire général,

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine organisé en novembre 2016 à Marrakech (Maroc) a approuvé la mise en place de trois commissions sur le climat, dont la Commission climat des Etats insulaires d'Afrique (CCEIA) présidée par la République des Seychelles.

A la suite de cette rencontre, les Seychelles ont organisé en novembre 2021, en marge de la COP 26, un évènement parallèle de haut niveau sur le thème « *The operationalisation of the Island States Climate Commission : towards the realisation and Action* ». Les principales recommandations ont porté, entre autres, sur ;

- a. L'élaboration d'un plan d'investissement pour le CCEIA
- b. La mise en place d'un groupe de travail composé des experts des Etats concernés par le CCEIA pour élaborer une feuille de route permettant de rendre opérationnelle cette Commission.

La République des Seychelles, en sa qualité de présidence de la CCEIA, a ainsi l'honneur de solliciter l'appui du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien pour faciliter l'opérationnalisation de la CCEIA en accueillant et assurant le secrétariat de ladite Commission qui rassemble, notamment, les Etats membres de la COI également membres de l'Union africaine.

Cette volonté de travailler avec la COI nous apparait naturelle du fait du rôle important de notre organisation régionale, la seule d'Afrique composée exclusivement d'île et qui porte des actions de coopération diversifiée dans les domaines de l'environnement et du climat. D'ailleurs, la COI travaille déjà très étroitement avec le ministère seychellois chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et du Changement climatique sur plusieurs projets, notamment le projet GCCA+ Intra-ACP qui vise le renforcement des capacités de la COI, des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien et de Zanzibar dans les négociations climatiques et la préparation de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.

A travers ce projet, la COI soutient activement et utilement les capacités de négociation des îles d'Afrique sur le climat ce qui s'inscrit en parfaite cohérence avec les objectifs de la CCEIA. En outre, le comité de pilotage du projet GCCA+ Intra-ACP a décidé d'inclure un budget dans le plan de travail pour le recrutement d'un expert pour appuyer le secrétariat de CCEIA auprès de la COI.

De ce qui précède, la partie seychelloise vous saurait gré de bien vouloir lui indiquer la position du Secrétariat général de la COI à l'égard de la présente requête et de lui faire part des suites données à la décision du comité de pilotage du projet GCCA+ Intra-ACP de recourir à un appui technique en faveur de la CCEIA.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à la demande de la présidence de la CCEIA et des soutiens déjà remarquables de la COI en faveur de la coopération climatique dans notre région, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.



**Ralph Agrippine**

Officier Permanent de Liaison (OPL)

Pour La Secrétaire Général